

au moyen d'une maçonnerie de brique parementée de pierre. L'appareil externe est fait de moellons équarris assisés. Le matériau est probablement également du grès ferrugineux. Les briques, quant à elles, sont disposées en boutisse bien que quelques assises apparaissent en panneresse. Elles ont un format standard : 22/23 x 10,5 x 5/5,5 cm. Les éléments sont liaisonnés au moyen d'un mortier de chaux maigre, friable, incluant de gros nodules de chaux ainsi que des inclusions brunes. Les fondations n'ont été que partiellement dégagées. Elles se composent de moellons de plus gros gabarit que ceux employés en élévation.

La porte d'accès au pavillon se situait dans l'axe de l'escalier, côté nord. L'embrasure a une largeur de 1,10 m mais la hauteur initiale reste indéterminée. Elle est pourvue d'un seuil composé de deux rangs de briques, débordant et de forme cintrée sur le retour. Le seuil est précédé d'une marche de forme identique, constituée d'au moins trois assises de briques disposées à plat. Les briques ont un gabarit semblable à celles de la maçonnerie du pavillon.

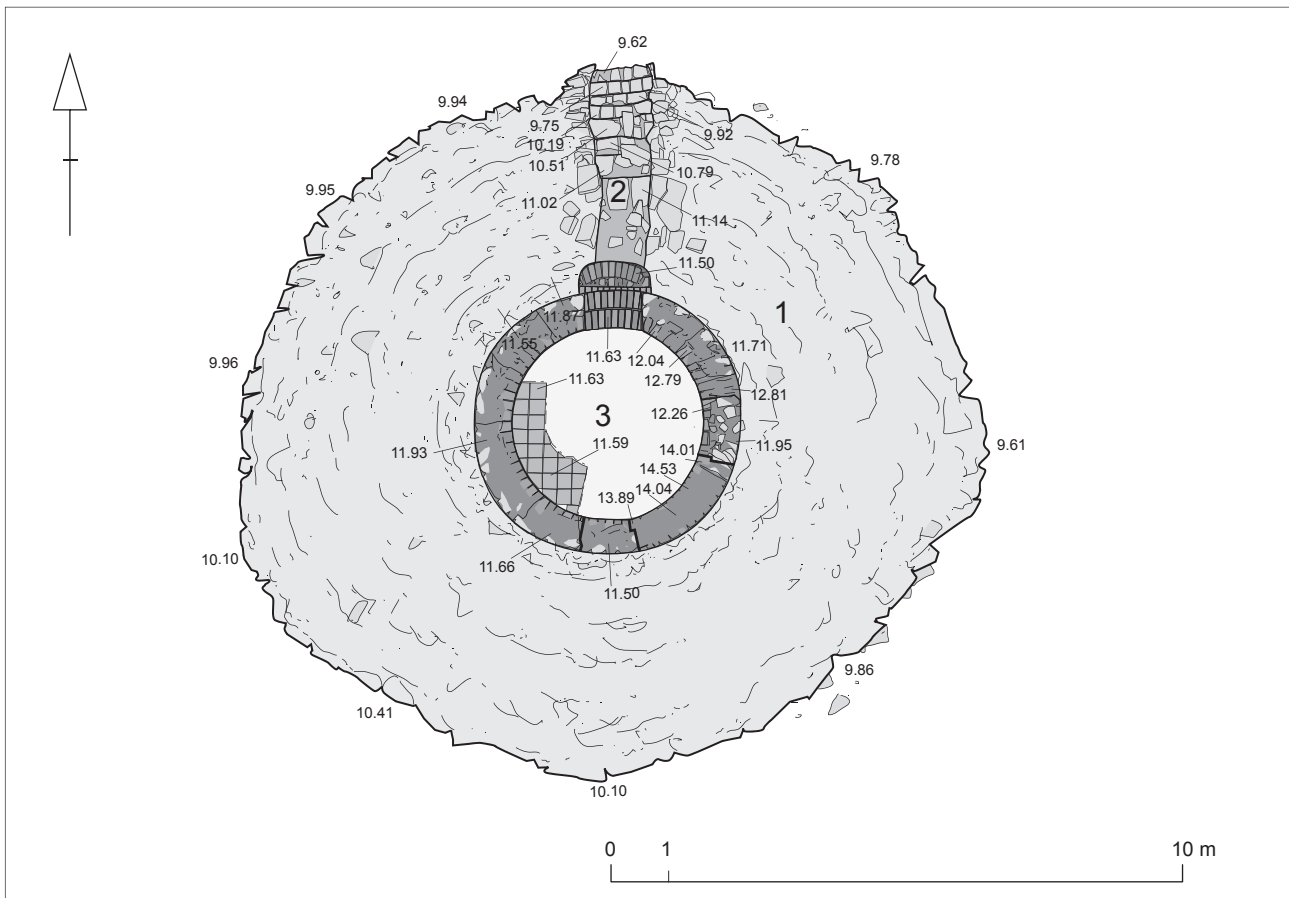
Deux fenêtres ont été répertoriées, l'une à l'est et l'autre au sud, dans l'axe de la porte d'accès. L'embrasure des baies n'est que partiellement préservée ; leurs dimensions initiales peuvent être estimées à 1,75 m de hauteur et 0,75 m de largeur minimales.

Une troisième fenêtre ouvrait peut-être vers l'ouest. En effet, le dernier rang de briques conservé de ce côté était disposé en panneresse. Or, si la maçonnerie interne présente essentiellement les éléments en boutisse, à la base des baies, les briques sont toujours posées en panneresse. Aucun autre indice ne permet toutefois de conforter cette hypothèse.

L'aménagement intérieur n'a été que partiellement appréhendé. Le revêtement de sol, en partie dégagé, se compose de dalles carrées (25 cm de côté et 5 cm d'épaisseur) en pierre bleue agencées selon un axe est/ouest, agrémenté d'un rang au moins de dalles de marbre blanc. Les dalles reposent sur une fine couche de mortier de chaux blanc cassé.

Les murs du pavillon étaient recouverts d'un revêtement mural se composant de deux couches : une couche d'environ 1 cm d'épaisseur d'enduit à la chaux de composition comparable à celle du mortier de pose des briques, recouverte sur une épaisseur de 1,5 cm d'un enduit blanc de granulation beaucoup plus fine et homogène. Sur l'enduit, des traces de couleur rouge ont été observées mais aucun décor n'a été mis en évidence. On ne sait rien de la couverture du pavillon.

L'examen des vestiges permet d'écarter toute hypothèse d'aménagements castraux médiévaux. Les interprétations s'orientent plutôt vers un pavillon de jardin



Plan des vestiges du pavillon.